

La déclaration des Droits de l'Homme, cinq siècles avant la Révolution... En Afrique

Jean Moreau

DANS HUMANISME 2009/2 (N° 285), PAGES 47 À 51
ÉDITIONS GRAND ORIENT DE FRANCE

ISSN 0018-7364

DOI 10.3917/huma.285.0047

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-humanisme-2009-2-page-47.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Grand Orient de France.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME, CINQ SIÈCLES AVANT LA RÉVOLUTION... EN AFRIQUE

Jean MOREAU

Dans la Revue de Paris ¹, Pierre Gaxotte affirme que les peuples africains « n'ont rien donné à l'Humanité et il faut bien que quelque chose en eux les en aient empêchés. Ils n'ont rien produit. Ni Euclide, ni Aristote, ni Galilée, ni Lavoisier, ni Pasteur. Leurs épopées n'ont été chantées par aucun Homère. »

Peuples sans philosophie, sans humanisme, ils seraient aussi sans histoire : « l'Afrique n'est pas une partie historique du monde *explique* Hegel dans son *Cours sur la Philosophie de l'Histoire* (1830)... Ce que nous entendons précisément par l'Afrique est l'esprit ahistorique, l'esprit non développé, encore enveloppé dans des conditions de naturel et qui doit être présenté, ici seulement, comme au seuil de l'Histoire du monde. ² »

Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, dans son discours de Dakar en 2008, renchérit : l'homme africain n'est pas encore entré dans l'Histoire.

Le thème est récurrent pour disqualifier un continent qui est, pourtant, selon la communauté scientifique, le berceau de l'humanité. Nombre de « spécialistes européens », à l'époque de l'expansion coloniale, croyaient que « la véritable Histoire de l'Afrique commence seulement avec la colonisation. » D'ailleurs, « tout s'efface vite sur cette sauvage terre d'Afrique. La véritable Histoire est celle du présent, grâce aux admirables efforts de nos coloniaux. Celle de l'évolution des peuples Noirs et du développement économique du pays, sous la *surveillance* et la *protection* de la France. ³ »

Et pourtant, « si les morts n'étaient pas morts », comme le suggère avec force et vigueur, le franc-maçon Birago Diop : « Leurs voix s'entendent toujours dans la terre, l'eau, l'air et le feu ⁴ ».

On découvre aujourd'hui une Histoire réelle de l'Afrique, longtemps occultée. On commence à « comprendre de l'intérieur la vision africaine du monde ⁵. »

¹ Octobre 1957, page 12.

² Cité par Joseph Ki-Zerbo dans *L'Histoire de l'Afrique Noire*, page 10. Ed. Hatier, 1991.

³ *Histoire universelle des pays et des peuples*, Paris, 1913.

⁴ *Souffle (Lèvres et Lueurs)*, par Birago Diop. Ed. Présence africaine, 1960.

⁵ Amadou-Mahtar M'Bow, *Histoire générale de l'Afrique*, T.7. Paris UNESCO NEA.

Le philosophe Jacques Demorgon distingue l'*Humanisme conformiste* – la croyance ou l'idée reçue par exemple que le respect de l'Homme serait né en Europe – de l'Humanisme informé qui observe que, partout, dans l'espace et le temps, les peuples peuvent cultiver des valeurs exprimant leur refus de se résigner à la violence. Sans doute, cet humanisme prend-il des formes diverses pour reconnaître les inévitables adaptations antagonistes qui permettent au monde de devenir. À cet égard, qui sait qu'une *Déclaration des Droits de l'Homme* a vu le jour au Mali au XIII^e siècle ?

Tout le monde connaît en Europe la *Magna Carta*, la Grande Charte, que les barons anglais extorquent, en 1215, au pouvoir royal, pour fonder l'*Habéas Corpus* qui reconnaît des libertés individuelles, voire pour certains, le droit à l'insurrection. De même est célébrée, à juste raison, comme un *moment lumineux*⁶ de l'Histoire du monde, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, lors de la Révolution française, texte fondateur auquel participèrent nombre de Maçons. Mais on ignore que, sept ans après la Grande Charte et... cinq cent soixante-sept ans avant la Grande Révolution, Soundjata Keita, à la tête de l'ésotérique société des Chasseurs, puis de l'Empire du Mali, proclame le Manden Kalikan qui *s'adresse aux douze parties de la planète*.

Soundjata Keita, figure légendaire, prince handicapé, se serait levé en s'appuyant sur le sceptre de son père, et c'est ainsi que, selon son griot, Bala Faséké, il serait devenu empereur. Il régna de 1235 à 1255, unifia et organisa l'Empire et développa la prospérité de son pays.

Un chroniqueur médiéval, Ibn Battuta, observe que, dans cette contrée, « la sûreté est complète et générale (...) ; les Noirs ne confisquent pas les biens des hommes Blancs qui viennent à mourir dans leur contrée, quand même il s'agirait de trésors immenses. Ils les déposent au contraire chez un homme de confiance d'entre les Blancs jusqu'à ce que les ayants-droit se présentent et en prennent possession⁷. »

Dans ce contexte, le Manden Kalikan proclame que « Toute vie égale une vie – Humains, entraidez-vous les uns les autres (...) L'âme de l'esclavage est la guerre : aucun humain ne mettra plus en vente un humain (...) Tout homme est libre de lui-même. »

Tombouctou, la mystérieuse Tenbuch, passe sous l'autorité de l'Empire du Mali au XIV^e siècle. Léon l'Africain relate « qu'on tire plus de bénéfices de la vente des livres manuscrits que de tout le reste des marchandises. » Le nombre d'étudiants était considérable. Les enseignants rivalisaient avec ceux des universités du Caire, de Grenade, de Cordoue, etc. Avec bien d'autres, un « Nègre savant », Hamed Baba, donnait des cours de rhétorique, de logique, de droit et de théologie.

Aujourd'hui, le Centre d'Etude, de Documentation et de Recherche qui porte son nom, créé en 1966 par l'UNESCO, ainsi que diverses bibliothèques de la ville, contiennent des milliers de documents, notamment ceux d'Avicenne.

On sait encore, avec la grande figure du franc-maçon Amadou Hampâté Bâ, l'importance de *l'oraliture*. Son œuvre et ses recherches sont une bataille pour la reconnaissance de la tradition vivante. C'est ainsi que le conteur devint écrivain, ethnographe, historien et philosophe. Il a révélé la valeur des *Grands Maîtres de la Parole*,

⁶ Albert Bayet.

⁷ Joseph Ki-Zerbo, op. cit., page 141.



© Collection privée

Masque bambara

notamment par les proverbes. Entendons-les :

Le premier, peul : *Ne va pas dans un village où ne conduit qu'un seul chemin*, célèbre la liberté souveraine de l'esprit ;

le deuxième, wolof, exalte l'humanisme : *L'Homme est le remède de l'Homme* ;

et le troisième, bambara : *L'ignorance est plus obscure que la nuit*, souligne l'importance de la connaissance. On le croirait écrit par un homme des Lumières.

Amadou Hampâté Bâ aimait à dire qu'« *qu'il avait une peau de crocodile, un estomac d'autruche et un cœur de tourterelle* » : beau projet dont devrait s'inspirer un politique qui, s'il veut devenir grand, ne doit pas seulement être politicien.

Enfin, les sociétés initiatiques sont nombreuses au Mali. Certaines, par exemple chez les Bambara ⁸, s'apparentent aux rites et aux buts de la franc-maçonnerie, ainsi le N'Domo (les premiers grades) jusqu'au Korè (correspondant au Suprême Conseil) dont les desseins sont de faire un homme libre de lui-même et en accord avec le cosmos.

Le masque et le vêtement cousu du N'Domo révèlent et dérobent son humanité.

Masques, vêtements, ornements, constituent un décor. C'est ainsi que les cauris symbolisent l'espèce humaine dans sa diversité et les graines de N'dé, la croissance vitale. Le but des épreuves initiatiques, à la faveur d'une mort et d'une renaissance symboliques est d'*ouvrir les yeux* de l'impétrant. Certains masques dits *aphones* rappellent le silence auquel est invité l'apprenti dans nos loges.

Une langue ésotérique, parfois, évoque certaines pratiques de l'Art Royal. C'est ainsi que les Karaw (grades sous le signes du feu céleste) parlent un certain bambara précipité, usent de paronymes, jouent sur les niveaux de langage...

Tout cela nous invite à une conversion du regard, à éviter les guerres de mémoire et suggère peut-être que dans ses modalités diverses, l'humanisme n'a pas de frontières : *sa circonférence est partout et son centre nulle part*.

⁸ *Sociétés d'initiation bambara. Le N'Domo, le Korè*, par Dominique Zahan. Ed. Mouton et Cie, 1960.

LA CHARTE DU MANDÉ

Traduction de Youssouf Tata Cissé et Jean-Louis Sagot-Duvauroux

extraite de l'ouvrage d'Aboubakar Fofana aux éditions Albin Michel (Paris, 2003).

Le Mandé fut fondé sur l'entente et la concorde, l'amour, la liberté et la fraternité. Cela signifie qu'il ne saurait y avoir de discriminations ethnique ni raciale au Mandé. Tel fut l'un des buts de notre combat. Par conséquent, les enfants de Sanéné et Kontron font, à l'adresse des douze parties du monde, et au nom du Mandé tout entier, la proclamation suivante :

Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :

Toute vie humaine est une vie.

Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence
avant une autre vie,

Mais une vie n'est pas plus « ancienne »,

Plus respectable qu'une autre vie,

De même qu'une vie ne vaut pas mieux

Qu'une autre vie.

Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :

Toute vie étant une vie,

Tout tort causé à une vie exige réparation.

Par conséquent,

Que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin,

Que nul ne cause du tort à son prochain,

Que nul ne martyrise son semblable.

Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :

Que chacun veille sur son prochain,

Que chacun vénère ses géniteurs,

Que chacun vénère ses enfants,

Que chacun pourvoie aux besoins

Des membres de sa famille.

Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :

Que chacun veille sur la terre de ses pères.

Par patrie, pays, ou terre des pères,

Il faut entendre aussi et surtout les hommes :

Car tout pays, toute terre qui verrait les

Hommes disparaître de sa surface

Connaîtrait le déclin et la désolation.

Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :

La faim n'est pas une bonne chose,

L'esclavage n'est pas non plus une bonne chose

Il n'y a pire calamité que ces choses-là,

Dans ce bas monde.

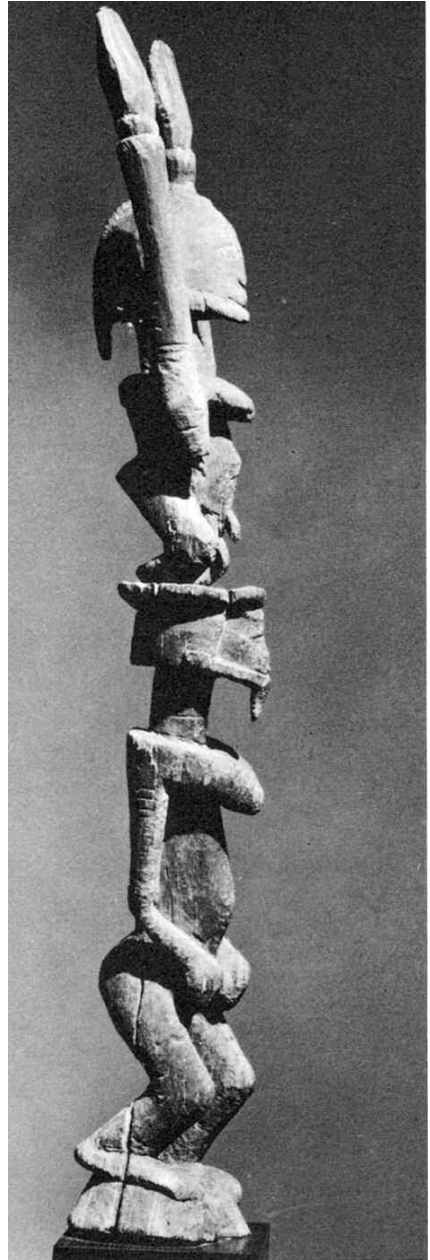
Tant que nous disposerons du carquois et de l'arc,

La famine ne tuera personne dans le Mandé,

Si d'aventure la famine survient.

La guerre ne détruira plus jamais de village

Pour y prélever des esclaves ;
 C'est dire que nul ne placera désormais
 Le mors dans la bouche de son semblable
 Pour aller le vendre ;
 Personne ne sera non plus battu au Mandé,
 A fortiori mis à mort,
 Parce qu'il est fils d'esclave.
 Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :
 L'essence de l'esclavage est éteinte ce jour,
 « D'un mur à l'autre »,
 D'une frontière à l'autre du Mandé ;
 Les razzias sont bannies
 À compter de ce jour au Mandé ;
 Les tourments nés de ces horreurs
 Disparaîtront à partir de ce jour au Mandé.
 Quelle horreur que la famine !
 Un affamé ignore
 Toute pudeur, toute retenue.
 Quelle souffrance épouvantable
 Pour l'esclave et l'affamé,
 Surtout lorsqu'ils ne disposent
 D'aucun recours.
 L'esclave est dépouillé
 De sa dignité partout dans le monde.
 Les gens d'autrefois nous disent :
 « L'homme en tant qu'individu
 Fait d'os et de chair
 De moelle et de nerfs,
 De peau recouverte de poils et de cheveux
 Se nourrit d'aliments et de boissons ;
 Mais son âme, son esprit vit de trois choses :
 Voir ce qu'il a envie de voir,
 Dire ce qu'il a envie de dire,
 Et faire ce qu'il a envie de faire.
 Si une seule de ces choses
 Venait à manquer à l'âme,
 Elle en souffrirait,
 Et s'étiolerait sûrement. »
 En conséquence, les enfants
 De Sanéné et Kontron déclarent :
 Chacun dispose désormais de sa personne,
 Chacun est libre de ses actes,
 Dans le respect des « interdits »,
 Par la loi de sa patrie.
 Tel est le Serment du Mandé
 À l'adresse des oreilles du monde tout entier.



La descente du verbe, dogon (Mali).

© Museum of Primitive Art, New York